

Image not found or type unknown



Je vais perdre ma nationalité française après le divorce?

Par **pauline18**, le **16/03/2009** à **11:10**

Bonjour, rnrnrnje viens obtenir la nationalité française jan 2009 et je souhaite de divorcerrnmon mari est français et j'ai pas d'enfant rnce n'est pas un mariage blanc au début on savait mais pas plus maintenant rnrnma vie est tout ici je ne veux pas perdre ma nationalité rnrnJ'aimerais savoir si en cas de divorce, je risque la perte de la nationalité rnrnmerci